UAEP05 - Expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

L'UAEP05 valide une expérience professionnelle de 12 mois, dont au moins 6 mois dans le domaine de la spécialité visée en tant que technicien supérieur ou équivalent.

L'inscription à l'UAEP05 est conditionnée par l'admission à l'EiCnam. Son évaluation intervient lors de l'entretien d'admissibilité (jury local, EPN ou centre en région).

Les éléments permettant son évaluation sont fournis lors de la candidature à l'EiCnam.

Dans le cas où le candidat peut faire état d'une expérience professionnelle plus importante en tant qu'assistant ingénieur ou ingénieur, celle-ci pourra également être validée respectivement au titre de l'UAEP06 et de l'UAEP07.

Nota : L'inscription à cette UA est réalisée par l'EiCnam en même temps que l'inscription à l'UA d'admission (après décision du jury national).

Mis à jour le 01-09-2026

Code : UAEP05

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

15 crédits

Responsabilité nationale : DNF - Direction Nationale des Formations / Christelle ROVERA